

Dernière injonction du juge
avant procès et amende de 500 fr.

M A T É R I A U X

POUR

L'HISTOIRE PRIMITIVE ET NATURELLE DE L'HOMME

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

MM. E. CARTAILHAC ET E. CHANTRE

DIRECTEURS

Abonnement : 15 francs par An

LIBRAIRIE REINWALD, 15, RUE DES SAINTS-PÈRES, PARIS

RÉDACTION

5, Rue de la Chaîne, 5

A TOULOUSE

ET

Au Muséum des Sciences naturelles

A LYON

25 Janvier 1887

Je soussigné Emile Cartailhac
propriétaire de la Revue Les
Matériaux, habitant Toulouse,
déclare que dès ce jour les
numéros de cette Revue seront
signés chaque mois de mon
nom et de celui de M.
Eugène Chantre ou cette
mention : Les Gérants.

M. Eugène Chantre signera :

Emile Cartailhac et Eugène Chantre

Toulouse le 25 Janvier 1887.

Ceci sur papier timbré